Compte rendu du conseil municipal du 11Décembre 2020

Présence : Tous les conseillers sont présents

Alexandra Stanus a participé aux travaux en visio-conférence

1 Décisions modificatives au budget

Pour régulariser les sommes dues par la commune concernant « le fond de péréquation une enveloppe de 435 euros supplémentaire est nécessaire.

Il manque également la somme de 4800 € pour régler des factures concernant la rénovation de l'école.

Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité les décisions modificatives au budget.

2 Délibération pour paiement de factures diverses si besoin

Le conseil municipal autorise par délibération Le Maire à effectuer le paiement des factures d'investissement avant le vote du BP 2021 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020.

3 Désignation d'un correspondant « Défense »

Sur demande de la préfecture un correspondant « Défense » est nommé. Il s'agit de Mr Bertrand Baulet qui s'est porté volontaire pour assumer cette tâche.

4 Suivi du projet du Parc photovoltaïque

- -Des difficultés à faire aboutir le projet car les parcelles proposées par la municipalité de Théus pour compenser la disparition d'espèces protégées font l'objet d'un refus par la communauté de communes (Gemapi) et par RTM.
- -Mr Castellazzi recherche d'autres parcelles et doit contacter les propriétaires de ces dernières. Parallèlement une rencontre avec Mme MARCOTTI Marine de la communauté de communes est prévue afin d'étudier d'autres pistes.

5 Problème d'intensité lumineuse de l'éclairage de Bonifay

Un courrier rédigé conjointement avec la commune de Théus sera adressé au responsable de l'établissement Bonifay pour lui demander de réduire la luminosité de son enseigne.

6 Aménagement de la Place de L'Hermitane

L'étude du projet est remise à 2021 de façon à avoir plus de temps pour étudier les différentes propositions en vue de faire un choix optimal

7 Point sur les chantiers en cours

- -Parking de la Cascade : Pour sécuriser le site le valoriser un grillage recouvert d'un « brise vue » au fond et sur le côté droit du parking vont être placés.
- **-Véhicules laissés à l'abandon**: Suite à l'apposition sur les parebrises d'une demande de retrait des véhicules « laissés à l'abandon » par leurs propriétaires, un seul véhicule a été enlevé, le second est toujours là. La commune va contacter la gendarmerie à ce propos.

8 Alternative au repas des « anciens »

Après discussion il a été décidé à l'unanimité par le conseil Municipal d'offrir un repas confectionné par le restaurant des 3 Alpes aux personnes de plus de 65 ans en Janvier. Cette proposition de Bertrand Baulet à reçue l'aval de toute l'équipe. Un document fournit par la Mairie sera proposé à cet effet pour encadrer cette décision.

9 Conformité du Musée

La conformité du Bâtiment est effective mais celle de la Cave doit être validée par une commission car cette dernière n'avait pas été initialement prévue

10 Traçage des passages piétons et des parkings

Il a été décidé à l'unanimité que ces travaux d'un montant de 2600 euros seraient réalisés vers le mois de Mai du fait des contraintes techniques liées aux peintures (meilleure tenue en été)

11 Questions diverses

- -Demande d'informer tous les membres du conseil des réunions des commissions pour une meilleure circulation de l'information
- -Courrier de Mme Rolland concernant le parking du cimetière : Une rencontre avec plusieurs membres du conseil municipal lui sera proposée en début d'année 2021